

# *Admission à l'IFMK du CHU de Poitiers par L1 Staps*



# Accès à l'IFMK du CHU de POITIERS

## Combien?

- **Le nombre de places d'accès à l'IFMK est défini par arrêté ministériel.**
  - 60 places pour l'IFMK du CHU de Poitiers
- **La distribution est organisée comme suit :**
  - 90 % de places pour la L.AS
    - Soit 54 places
  - 10% de places pour la licence STAPS
    - Soit 6 places

# Admissibilité à l'IFMK

## Qui ?

- **Etudiants inscrits en L1**
  - Ayant formulé une demande par écrit d'intégration à l'IFMK auprès de la scolarité de la faculté des sciences et du sport
  - Exceptionnellement : Redoublants pour des raisons de santé avec avis médical exclusivement et ayant dû interrompre son cursus en L1 ayant validé certaines UE
- **Etudiants non concernés**
  - L1 Redoublants
  - L2, L3, M1, M2..

# Admissibilité à l'IFMK

- Dans un premier temps, à partir des résultats obtenus en session 1 des semestres 1 et 2 :
- Classement des étudiants prenant en compte pour :
  - **30% de la note finale** :
    - la moyenne des matières scientifiques :
      - Anatomie et/ou physiologie,
      - Biomécanique,
      - Psychologie de la motricité humaine
  - **70% de la note finale** :
    - la moyenne des enseignements de la L1 des semestres 1 et 2
- En cas d'égalité :
  - Classement en tenant compte des
    - Notes d'anatomie, physiologie et biomécanique
    - Puis si besoin : âge (le plus âgé sera retenu)

# Admissibilité à l'IFMK

Une liste correspondant à 200 % du nombre de places ouvertes au concours STAPS est proposé au jury d'admission à la formation en IFMK

- Soit une liste de 12 étudiants pour 6 places

Le jury d'admission réalise un second classement sur la base

- Du dossier du candidat
  - Résultats académiques
  - Lettre de motivation et Curriculum Vitae

# Admissibilité à l'IFMK

## Jury d'admission composé

- Directeur de l'IFMK
- Formateur de l'IFMK
- Personnalité compétente

## Dossier d'admission :

- Envoyer par mail : [sylvie.cocton@chu-poitiers.fr](mailto:sylvie.cocton@chu-poitiers.fr)
- Lettre de motivation (1 page recto-verso maximum)
- Curriculum Vitae (1 page recto maximum)

# Admission à l'IFMK

Jury final établit une liste définitive des étudiants admis

- Publication par voie d'affichage à l'université et à l'IFMK
  - Les étudiants admis ont **10 jours** pour s'inscrire et s'acquitter de leurs droits d'inscription à l'IFMK
  - Si dans les 10 jours suivant l'affichage, le candidat ne s'est pas inscrit à l'IFMK, alors il **renonce à son admission et sa place** est proposée en rang utile au candidat suivant

